

CONFÉRENCE D'AUTOMNE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DU SUD-GRÉSIVAUDAN

La dynamique des territoires : bilan et perspectives

Mercredi 28 septembre, le Couvent des Carmes, situé à Beauvoir-en-Royans, a accueilli la 58^e conférence de l'AISG. Vincent Pacini, prospectiviste, enseignant chercheur au Conservatoire national des Arts et Métiers, entrepreneur et consultant, a détaillé, pendant près d'une heure et demie, les nouveaux enjeux liés à la dynamique de développement des territoires en s'appuyant sur de exemples concrets en région Rhône-Alpes. Compte-rendu.

« Pour regarder les problèmes d'aujourd'hui, il faut plusieurs casquettes », a déclaré le conférencier en préambule de son intervention. Et des casquettes, Vincent Pacini en a beaucoup ! Ce qui lui a permis d'expliquer avec brio, et avec un certain franc-parler, les différents liens entre entreprises et territoires et tout ce qui conduit à passer de la réflexion à l'action.

Premier constat qu'il a établi : les disparités de produit intérieur brut (PIB) entre territoires augmentent alors que les disparités de revenus baissent : « le monde change. Nous ne sommes plus dans un contexte où la ressource est immobile. Elle bouge et les territoires ne correspondent plus à ce qui est produit sur le territoire ! Cela renvoie à des questions de compétitivité. » Pour Vincent Pacini, la dynamique de développement des territoires repose de plus en plus sur une combinaison entre les stocks (attributs physiques, situation, foncier, habitat, offre de services...) et les flux (touristiques, commerciaux, connaissance, énergie...). Ce constat influence la stratégie des entreprises car, selon lui : « la production se concentre dans les métropoles alors que les revenus associés à la population se déploient sur les territoires non métropolitains. » La tectonique démographique fait que depuis 1900, le temps libre a été multiplié par quatre alors qu'en 2016, un salarié à 35

heures consacre en moyenne 15 % de sa vie à travailler ! De plus, aujourd'hui, 70 % de la population habite sur seulement 20 % du territoire. « Nous sommes dans un monde où l'on pense en termes d'urbanisation », a souligné le conférencier qui a nuancé son propos en précisant qu'il existait cependant un équilibre démographique plutôt correct en région Rhône-Alpes. Mais lorsque



Pour Vincent Pacini, la dynamique développement d'un territoire repose sur une combinaison entre les stocks et les flux



Vincent Pacini, conférencier ; Bernard Perazio, conseiller départemental ; Georgette Ballouhey, vice-présidente de l'AISG ; Denis Cavat, président des conférences ; Karine Perissat, Fabrice Montal, représentants d'Adecco ; Dominique Brun-Buisson, président de l'AISG ; Eve Jourdan, vice-présidente de l'AISG ; Raphaël Mocellin, adjoint à la Ville de Saint-Marcellin ; Laurent Guilly, directeur du syndicat mixte Pays du Sud-Grésivaudan

cet équilibre est brisé dans un territoire (population vieillissante, exode rural...), son développement économique est laissé de côté.

Or, Vincent Pacini a insisté sur l'importance de connecter l'économie aux territoires et de s'y adapter. Par exemple, en Sud-Grésivaudan, toutes les ressources ne sont pas présentes pour se développer, selon lui, il est donc nécessaire de mettre en place des stratégies pour capter des ressources externes. Il a rappelé que de nombreux territoires possédaient un potentiel énorme mais qu'ils étaient confrontés à un problème culturel qui les empêchait de faire fructifier ce potentiel existant. Pour lui, le tourisme est un élément clé du développement d'un

territoire. L'Ardèche méridionale est par exemple l'un des territoires de Rhône-Alpes les plus pauvres en stocks, mais l'un des plus riches en flux. Ce déséquilibre peut comporter des risques pour son développement économique.

Pour conclure, Vincent Pacini a cité les trois leviers de la dynamique d'un territoire en s'appuyant sur les chiffres clés de la Métro (Grenoble et son agglomération) : le levier productif (1,600 milliard d'euros), le levier résidentiel (2,700 milliards d'euros) et le levier présentiel (1,200 milliard d'euros.) L'essentiel pour un territoire est de trouver un équilibre entre ces trois leviers.

Céline Mazet

TULLINS

Sori s'offre de nouveaux locaux



Lucien et Michèle Valliet, fondateurs ; Michel Bonneton, députée ; Jean-Louis Broglio, trésorier adjoint à la CCI de Grenoble ; Jean-Yves Dherbeys, marie de Tullins ; Jean-Pierre Renevier, adjoint à l'urbanisme ; Hervé Valliet ; Dominique Brun-Buisson, président de l'AISG ; Pierre-Emmanuel Munz, co-président de l'Unirv ; Pascale d'Oliveira, responsable commerciale de Sori

J eudi 22 septembre, Hervé Valliet, président de la société Sori, avait convié les élus et représentants des instances professionnelles, leurs clients et partenaires ainsi que les membres de l'Association des industriels du Sud-Grésivaudan à l'inauguration de ses nouveaux locaux.

Créée en 1973 à Voiron par Lucien Valliet, père du dirigeant actuel, la société Sori s'installe à Tullins en 1985.

Spécialisée dans la conception et la fabrication de coffres métalliques pour le rangement des outils des professionnels sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics, l'entreprise s'orienté-

ra d'abord vers les matériels d'atelier : établis, servantes d'atelier, armoires de rangements d'outillage..., puis vers la fin des années 90 vers l'aménagement de véhicules utilitaires.

Un savoir-faire pour cette PME qui évolue dans un secteur très concurrentiel et qui a dû repenser et réorganiser son atelier pour accueillir tout dernièrement deux cellules robotisées pour le pliage et la soudure des matériaux.

Pour optimiser sa logistique de production et de stockage, un nouveau bâtiment de 2 500 m² a donc été construit,

portant la superficie totale de Sori à 9 000 m² couverts, sur un terrain d'environ 20 000 m².

Dans son discours, Hervé Valliet devait remercier ses invités : « Aujourd'hui je suis heureux de fêter avec vous tous la finalisation de cette nouvelle extension... Sori c'est aujourd'hui environ 40 collaborateurs qui travaillent chaque jour avec efficacité et professionnalisme et je tiens aujourd'hui à les en remercier. »

La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire de qualité présenté élégamment sur les produits de la société Sori.



Hervé Valliet entouré d'une partie de ses collaborateurs